



**NATIONS
UNIES**



**Convention-cadre sur les
changements climatiques**

Distr.
LIMITÉE

FCCC/KP/AWG/2009/L.9
2 juin 2009

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

**GROUPE DE TRAVAIL SPÉCIAL DES NOUVEAUX
ENGAGEMENTS DES PARTIES VISÉES À L'ANNEXE I
AU TITRE DU PROTOCOLE DE KYOTO**
Huitième session
Bonn, 1^{er}-12 juin 2009

Point 6 de l'ordre du jour
Rapport de la session

**Projet de rapport du Groupe de travail spécial des nouveaux
engagements des Parties visées à l'annexe I au titre
du Protocole de Kyoto sur sa huitième session**

Président: M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda)

TABLE DES MATIÈRES

(À compléter)

I. Ouverture de la session

(Point 1 de l'ordre du jour)

1. Le Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto a tenu sa huitième session à l'Hôtel Maritim à Bonn (Allemagne) du 1^{er} au 12 juin 2009.
2. Le Président du Groupe de travail spécial, M. John Ashe (Antigua-et-Barbuda) a ouvert la session et souhaité la bienvenue aux Parties et aux observateurs. Il a aussi salué M. Harald Dovland (Norvège), en sa qualité de Vice-Président.

(À compléter)

II. Questions d'organisation

(Point 2 de l'ordre du jour)

Adoption de l'ordre du jour

(Point 2 a) de l'ordre du jour)

3. À sa 1^{re} séance, le 1^{er} juin, le Groupe de travail a examiné une note du Secrétaire exécutif contenant l'ordre du jour provisoire annoté (FCCC/KP/AWG/2009/6).
4. À la même séance, l'ordre du jour a été adopté comme suit:
 1. Ouverture de la session.
 2. Questions d'organisation:
 - a) Adoption de l'ordre du jour;
 - b) Organisation des travaux de la session.
 3. Examen des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto:
 - a) Proposition relative aux amendements à apporter au Protocole de Kyoto comme suite au paragraphe 9 de son article 3;
 - b) Propositions des Parties sur les questions inscrites au programme de travail du Groupe de travail spécial des nouveaux engagements des Parties visées à l'annexe I au titre du Protocole de Kyoto.
 4. Examen des informations sur les conséquences environnementales, économiques et sociales potentielles, y compris les retombées, des outils, politiques, mesures et méthodes à la disposition des Parties visées à l'annexe I.
 5. Questions diverses.
 6. Rapport de la session.

III. Rapport sur les points 2 b) à 5 de l'ordre du jour

(À compléter)

IV. Rapport de la session

(Point 6 de l'ordre du jour)

5. À sa xx séance, le xx juin, le Groupe de travail spécial a examiné le projet de rapport de sa huitième session (FCCC/KP/AWG/2009/L.X). À la même séance, sur proposition du Président, il a autorisé le Rapporteur à achever l'établissement du rapport, suivant les indications du Président et avec le concours du secrétariat.

Annexes

(À compléter)
